



Les agriculteurs bio dénoncent des arbitrages défavorables à la transition en bio des fermes de la région Centre-Val de Loire

En comité régional bio du 9 décembre dernier, le Conseil régional et l'Etat nous informaient **qu'ils n'honoreraient pas** dans les conditions prévues les aides promises aux agriculteurs engagés en bio en 2016.

Contrairement aux annonces, L'**État** a dégagé une enveloppe insuffisante pour payer les aides conversion et maintien en 2016 (1,2 M€ pour la région Centre-Val de Loire alors que l'Aquitaine bénéficie de 11 M€). Il refuse de modifier le cadre qui permettrait de verser une Aide au Maintien, seule aide spécifique à l'agriculture biologique, dont il vient pourtant de reconnaître, avec le rapport INRA, les bienfaits sur l'environnement, l'économie et le social (en région Centre-Val de Loire, un hectare en bio utilise trois fois plus de main d'œuvre que la moyenne).

L'**État** n'a toujours pas instruit les dossiers d'aide bio 2015 et une nouvelle ATR (Avance de Trésorerie Remboursable) est annoncée au printemps 2017 pour les aides 2016 !

Le **Conseil régional Centre-Val de Loire**, autorité de gestion du deuxième pilier de la PAC, a dédié en 2014 des moyens à la production bio totalement insuffisants et déconnectés des besoins de la filière et de la dynamique de conversion que nous observons depuis ! Le soutien à la bio, réaffirmé dans le SRDEII qui sera voté jeudi, doit amener à faire les choix politiques nécessaires pour l'avenir de l'agriculture régionale.

Les producteurs bio de la région Centre-Val de Loire demandent

- Des moyens supplémentaires pour financer CAB et MAB en 2016
- Le paiement rapide des aides 2015
- La mise en œuvre immédiate de l'ATR 2016 annoncée pour avril 2017
- Les moyens de prioriser réellement l'agriculture biologique dans le deuxième pilier de la PAC à partir de 2017 et jusqu'en 2020.
 - Les citoyens et les consommateurs le souhaitent
 - La sécurisation des filières et la stabilité des marchés en dépendent

Les producteurs bio de la région Centre-Val de Loire alertent !

L'absence de lisibilité sur ces aides sonne le glas de la forte dynamique de croissance que nous connaissions depuis 2015 en région Centre-Val de Loire

Trop c'est TROP !!!

Nous n'acceptons pas que la bio régionale devienne la cinquième roue du carrosse agricole

Les producteurs bio manifesteront entre la Préfecture Régionale ET le Conseil Régional Centre-Val de Loire pour exprimer leur mécontentement, mais aussi pour montrer aux élus que la conversion bio de l'agriculture régionale est possible et souhaitable.

Rendez-vous est pris, jeudi 15 décembre 2016 dès 10h00 devant la cathédrale

Contacts presse

Les co-présidents du Groupement des producteurs bio de la région Centre-Val de Loire

Emmanuel Bourgy (36): 06 07 95 89 27

Philippe Riffard (37): 06 84 73 07 47

Julien Jansen (18): 06 78 46 02 20

Jean-François Vincent (Interpro): 06 19 90 46 30